



Samedi 27 mai 2023

**Randonnées vélo de 10h à 13h • Lieu : Départ Parc des Sports et des Loisirs
Pratiquants vélo • Accès libre sur réservation (obligatoire) :**
basevelo@ville-villiers-le-bel.fr

Dans le cadre du mois “Mai à Vélo” et des journées de la Santé et du Développement Durable, la Ville de Villiers-le-Bel vous propose 2 randonnées :

- Une randonnée à travers les chemins ruraux pour les pratiquants confirmés.
- Une balade familiale dans Villiers-le-Bel et ses environs.

RDV : 9h30 Parc des Sports et des Loisirs avec son vélo.

La Base Vélo peut mettre à votre disposition un vélo pour ces balades.

:: Animations vélo de 15h à 18h ::

Lieu : Parc des Sports et des Loisirs • Tout public • Accès libre

Après-midi d'animations. Parcours d'initiation petits et grands, parcours VTT, atelier d'auto réparation, remise en selle, sécurité routière, initiation à la trottinette électrique, Vélo Smothie.

AUTORISATION PARENTALE

• Nom du parent :

Téléphone :

Adresse :

• Nom du parent :

Téléphone :

Adresse :

• Nom du tuteur :

Téléphone :

Adresse :

Je soussigné
responsable légal de l'enfant atteste que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la
pratique du vélo et autorise :

• l'enfant

date de naissance

à participer à la sortie vélo organisée par la Ville de Villiers-le-Bel le 27 Mai 2023 de 10h à 13h.

• le(s) responsable(s) à prendre, EN CAS D'ACCIDENT, toutes mesures (hospitalisation,
intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant

• la ville de Villiers-le-Bel a utiliser les photos de mon enfant qui pourraient être prises durant les activités,
afin d'illustrer les supports d'informations : journal, affiches, plaquettes, guides, site Internet de la Muni-
cipalité de Villiers-le-bel, publications. La ville de Villiers-le-Bel s'interdit de céder ou vendre ces photos
à qui que ce soit et s'engage à les utiliser à des fins uniquement non-commerciales.

Signature des parents ou du tuteur légal

Le

**Présence obligatoire d'un parent pour les enfants de moins de 9 ans.*

L'accueil des participants ne sera plus possible 15 mn après le démarrage de la séance.